

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLÈVEMENT\*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Communauté d'agglomération de La Rochelle .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° ..... Rue 6, rue Saint-Michel .....

Commune LA ROCHELLE cedex 2 .....

Code postal 17 086 .....

Nature des activités : Aménagement de l'espace communautaire .....

Qualification : Monsieur le Président de la CdA .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Odontites de Jaubert Odontites jaubertianus var. jaubertianus	Quelques milliers de (1 à 10 par m²)	Impacts résiduels sur : - 1291 m² de pelouses calcicoles à Odontite de Jaubert au niveau de l'échangeur des Cottes Mailles - 2267 plus à l'Ouest dans une friche en grandes cultures Finalement, sur l'ensemble du site, quelques milliers de pieds dénombrés
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :  
Aménagement d'une nouvelle voie entre l'échangeur des Cottes Mailles à Aytre et l'avenue Jean Moulin à La Rochelle. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de sécurité et de circulation pour les habitants d'Aytre et pour les automobilistes souhaitant rejoindre le boulevard intérieur, l'accès au centre-ville de La Rochelle ainsi qu'au quartier des Minimes. Ce projet est prévu au Schéma directeur de l'agglomération et répond notamment à un problème majeur de circulation à l'entrée sud de La Rochelle. Le projet s'inscrit également dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Communauté d'Agglomération dont les objectifs sont l'amélioration de la desserte du centre-ville en transports publics et la priorité accrue aux transports publics, piétons et cyclistes.

Suite sur papier fibre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : 2019-2021 .....

ou la date : .....

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \***

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....  
Talus contigus et zones calcaire nouvellement créés sur une parcelle annexe au niveau de l'échangeur, transfert du substrat des semence d'Odontite de Jaubert sous emprise du projet vers une zones de compensation

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....

**E.I. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT**

Préciser les techniques : .....

Destruction de route goudronnée pour remettre le calcaire à nu et/ou décapage localisé sur une dizaine de centimètres pour mettre le sol à nu  
Décapage de sols épais occupés par des friches denses sans enjeux, afin de retrouver le sol superficiel initial (rendosol).

Suite sur papier libre

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : Bac+2 min. en sciences de la nature (BTS,IUT , Université,...)

Formation continue en biologie végétale  Préciser : Naturaliste associatif ou bureau d'études

Autre formation  Préciser : Personne ayant expérience en transfert + services des espaces verts de la ville de La Rochelle

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : POITOU-CHARENTES/AQUITAINE/LIMOUSIN

Départements : CHARENTE-MARITIME

Cantons : LA ROCHELLE

Communes : LA ROCHELLE

**II. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Création/restauration d'habitat favorable sur 11059 m² (aujourd'hui défavorables) au niveau de l'échangeur des Cottes Mailles  
Transfert de sol avec banque de semence (3558 m²) sur une partie de ces zones calcaires nouvellement créées (3558 m² sur 11059 m²)  
Gestion conservatoire des populations sur les zones préservées et créées, soit 27554 m² d'habitats favorables à terme à l'Odontite de Jaubert contre 10000 m² gérés par la DIRA aujourd'hui sur l'échangeur.

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

transferts et suivis feront l'objet de comptes rendus à la DREAL, au CNPN, CSRPN

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à La Rochelle le 8 OCT 2019  
Votre signature

P. Le Président et par délégation



Henri AMBERT